



Assemblée Générale

22 juin 2024 à Roanne



Les Excusés

- **M. Gilles ERB, Président de la FFTT**
- **M. Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes**
- **M. Georges ZIEGLER, Président du conseil départemental de la Loire**
- **M. Marie-Christine PLASSE, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif AURA, représentée par Michel ERINTCHEK, Secrétaire Général Adjoint**
- **M. Jean-Nicolas BARELIER, Directeur Technique National de la FFTT**
- **M. Claude CHANTEREAU, Président d'honneur de la Ligue AURA TT**
- **Mesdames et Messieurs les membres du conseil de Ligue**

Ordre du Jour

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 1. Modification des statuts de la Ligue**
- 2. Modification du règlement intérieur de la Ligue**

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1. Allocutions des élus et personnalités présents**
 - 2. Allocution du Président de la Ligue**
 - 3. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2023**
 - 4. Présentation du Budget Prévisionnel 2024-2025**
 - 5. Vote du Budget Prévisionnel 2024-2025**
 - 6. Elections complémentaires au conseil de ligue (médecin)**
 - 7. Interventions diverses (Stages AJR, Ping VR)**
 - 8. Remise de récompenses**
 - 9. Questions diverses (transmises dans le délai imparti)**
- Pot de l'amitié**

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Par Sylvain FERRIERE

1) Modification des statuts de la Ligue

par Sylvain FERRIERE

[Projet-statuts-AURA_2304_pour-AG-22-juin-2024.pdf](#)

Vote n°1 : Modification des statuts de la Ligue

2) Modification du règlement intérieur de la Ligue

par Sylvain FERRIERE

[Projet-RI-AURA_2304_pour-AG-22-juin-2024.pdf](#)

Vote n°2 : Modification du règlement intérieur de la Ligue

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Par Sylvain FERRIERE

Allocutions

- M. Marcel LIVET, Président du Club de Loire Nord TT
- M. Jacques PERRIN, Président du comité de la Loire et Haute-Loire
- M. Robert MALHOMME, membre élu du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire
- M. Gilles PASSOT, adjoint aux sports
- M. Michel ERINTCHEK, Secrétaire Général Adjoint du Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne Rhône Alpes

Allocution

- M. Jean-Luc GUILLOT, Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis de Table

**1) Vote n° 3 : Approbation du compte rendu de l'Assemblée
Générale du 28 octobre 2023 à Montrond les Bains**
par Sylvain FERRIERE

2) Présentation du budget prévisionnel 2024-2025

par Gilbert CHAVEROT

AG LAURA TT du 22/06/24

1) Hypothèses Budget Prévisionnel 2024/2025

2) Tarifs 2024/2025

3) Budget Prévisionnel 2024/2025

Hypothèses du BP 24/25

- Poursuite de la convention avec la FFTT
- Les embauches de septembre 2023 seront sur une saison pleine
- Une évolution mesurée du nombre de licenciés, mais qui pourrait exploser en cas d'exploit français aux JO, si nos clubs sont en capacité d'accueillir...
- Et les tarifs ???

Les tarifs 24/25

- **Pas de changement** des tarifs fédéraux
- **Pas d'évolution tarifaire** de la part 'ligue', 'Compétition' et 'Loisir'
- Réaffiliations, mutations, équipes et CF **sans changement**.
- Les autres compétitions régionales seront toujours **gratuites** !
- Arrêt des aides sur les licences féminines, mais pas des conventions LAURA/club pour des projets féminisation

Le BP 24/25

- Le BP 24/25 est aussi équilibré que celui de 23/24
- La vision synthétique, confirme la stabilité par rapport au BP 23/24
Logique pour le dernier BP du mandat 21/24
- La vision détaillée est illisible en projection

Le BP 24/25

24/25

Synthèse LAURA TT

au

25/04/24

		PRODUITS			CHARGES			SOLDE			
		2022-23	2023-24	24/25	2022-23	2023-24	24/25	2022-23	2023-24	24/25	
		Réel	Budget	BP	Réel	Budget	BP	Réel	Budget	BP	
PO	POLITIQUE (JLG)	58 082	61 700	58 950	54 663	42 959	46 650	3 420	18 741	12 300	PO
AD	ADMINISTRATION (SFE)	167 095	150		216 250	66 704	69 800	-49 155	-66 554	-69 800	AD
IF	INSTITUTIONNEL (SFE)	540 147	585 600	619 500	319 232	302 400	300 000	220 914	283 200	319 500	IF
FI	FINANCES (GCH)	70 162	3 700	7 000	119 910	61 500	64 500	-49 748	-57 800	-57 500	FI
OR	ORGANISATION COMPETITIONS (GCH)	20 482		22 000	20 104	4 000	22 000	379	-4 000		OR
SP	SPORTIVE (JLA)	89 480	93 000	96 000	68 311	57 000	54 000	21 169	36 000	42 000	SP
FO	FORMATIONS (ALR)	14 764	19 494	10 000	26 927	41 500	35 000	-12 163	-22 006	-25 000	FO
JT	JEUNES et TECHNIQUE (ALR)	70 203	70 950	45 000	153 639	165 280	151 000	-83 436	-94 330	-106 000	JT
DE	DEVELOPPEMENT (PDU LCO)	50 913	56 843	30 000	76 418	150 093	145 500	-25 505	-93 251	-115 500	DE
GLOBAL LAURA TT		1 081 330	891 437	888 450	1 055 453	891 437	888 450	25 876	0		Total

3) Vote n°4 : approbation du budget prévisionnel 2024-2025

par Sylvain FERRIERE

4) Elections complémentaires au conseil de Ligue (médecin)

par Sylvain FERRIERE

5) Interventions diverses

➤ **Stage Accès des Jeunes aux Responsabilités (AJR)**
par Annie LE ROY



➤ **Le PingVR**
par Philippe GENESTE



6) Récompenses diverses

L'éducateur de l'année



Dimitri DUFLLOT (Monqui Pong)

Les nouveaux formateurs sur la Ligue

Sylvain FERRIERE (ASUL Lyon 8)

Formateur Arbitres et
Juges Arbitres 1^{er} degré



Laurent RODRIGUEZ (ACS Ambérieu)

Formateur Arbitres et
Juges Arbitres 1^{er} degré



Nicolas HAREL (ASUL Lyon 8)

Formateur de Juges arbitres
2^{ème} et 3^{ème} degré

Les Champions de France Vétérans



Martine Pontille (LNTT)
Médaille d'Or en double dames V4



Christian RAMON (TT du Gresivaudan)
Médaille d'Or en simple messieurs V3

Les Champions de France par équipes Pro B => Accession Pro A



7) Questions diverses

par Sylvain FERRIERE

➤ **Question Financière du club de TT Peschadoires posée par Yannick ROCHETEAU, Président du club :**

« Début janvier, nous avons été sollicités en catastrophe pour organiser le tour de CF Jeunes du 29 janvier en remplacement de la structure prévue pour cette compétition.

Nous nous sommes mobilisés et organisés pour que cette manifestation se déroule au mieux, but qui semble avoir été atteint aux dires des participants et accompagnateurs.

En février, à ma demande notre trésorier s'est mis en relation avec vous pour connaître la date de règlement de notre prestation, la réponse «courant juin » m'a sidérée.

Un paiement à 120 jours voir plus et tout à fait inacceptable.

Les commerces auprès desquels nous nous sommes fournis (boulangerie, distributeur de boissons, grande surface) ont été payés immédiatement par notre club.

Votre cahier des charges demandant un point presse, nous vous avons envoyé les publications relatives à cette épreuve, aussi un règlement à fin février aurait pu et dû être effectué.»

➤ **Réponse de la Ligue formulée par Gilbert CHAVEROT, trésorier de la Ligue :**

«Tout d'abord, la ligue remercie le club de PESCHADOIRES d'avoir répondu favorablement à l'appel en urgence de la Commission Sportive Régionale pour l'organisation du CF T3, suite au désistement de l'organisateur précédemment désigné.

Globalement, les échéanciers se déclinent depuis la FFTT, la ligue AURA, votre comité, puis votre club ; Pour éviter le trop grand nombre de factures, nous procédons auprès des comités par des acomptes durant le dernier trimestre de l'année, puis un point financier au 31/12, un autre au 31/5 et si nécessaire un dernier au 30/6.

Les mutations et les engagements au championnat par équipes phase 1 sont facturés avec une phase complète de décalage pour un montant global de 65k€, sans que nous ayons eu de demande pour que ce soit facturé plus tôt... Ainsi, 70€ ont été demandés à votre club avec 6 mois de décalage!

La très grosse majorité des flux financiers remontent à partir du club (580k€ hors part CD) ; Les indemnités d'organisations sont versées aux clubs organisateurs de compétitions régionales pour un montant global de 5,5k€, soit 1%.

Les aides issues d'une convention signée entre la ligue et un club, font l'objet d'un avoir direct auprès du club, sans transiter par le comité, et sont payées dès que les objectifs ont été atteints.

Par ailleurs, il ne vous aura pas échappé que les engagements aux diverses compétitions régionales (hors équipes et CF) ne sont plus facturées depuis cette saison 23/24!

En espérant que ces informations vous auront permis de relativiser le trou de trésorerie de 120€ que vous avez subi durant quelques mois, je reste à votre disposition pour échanger sur les questions de trésorerie.»

➤ **Question sportive du club de TT Peschadoires posée par Yannick ROCHETEAU, Président du club :**

« Pour les clubs ayant une ou plusieurs équipes évoluant en régionale, il est demandé autant de JA que d'équipe.

Est-il envisageable de mutualiser les compétences avec une structure ayant un ou des JA sans équipe régionale ?

La forme restant à définir, une convention entre les 2 structures semblant être la forme la plus simple à mettre en œuvre. »

➤ **Réponse de la Ligue formulée par la commission sportive :**

« C'est une condition réglementaire de participation issue des règlements sportifs fédéraux (II.305) appliquée également aux divisions régionales (4B1) à laquelle nous ne pouvons déroger. Nous nous tenons à disposition des clubs pour la formation des JA1 »

➤ **Question sportive du club de PPC Orléat posée par Dorian DENEUVILLE, Président du club :**

« Qu'en est-il de la refonte du Critérium Fédéral pour la saison 2024-2025 ?

- Quel sera le format ?
- Si, comme je l'ai entendu dire, il y a suppression du niveau régional, quel en a été les motivations et quels bénéfices pensez-vous en tirer ?»

➤ **Réponse de la Ligue formulée par la commission sportive :**

« »



Merci à toutes et tous

